



AQDR

Ahuntsic–Saint-Laurent

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

1650, rue Viel, Montréal, Québec, H3M 1G5,
tél. :(514) 332-8222, aqdr.astl@gmail.com

LA PAROLE DES AÎNÉS

À
FÊTONS 15 ANS



Panel sur les droits des aînés

Édition du 10 décembre 2019



MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Nous venons d'entrer dans une nouvelle ère de mobilisation citoyenne.

Depuis notre déménagement dans un local plus grand et bien équipé le 1er novembre dernier, nous travaillons à construire une collaboration nouvelle avec nos membres.

Ayant enfin reçu l'appui du SACAIS, nous avons désormais les moyens financiers de nous organiser et d'agir davantage pour servir notre mission.

En plus du rabais d'assurance, notre association vous offre une tribune pour défendre les droits et la dignité des Aînés, Droit à un logement sain et adéquat, nécessité de combattre la fraude, l'intimidation et la maltraitance qui rongent la qualité de vie de milliers de personnes. En vous associant à nos cours et à nos interventions publiques, vous protégez les droits des aînés à vivre dans une société qui les respecte.

Comme association, nous revendiquons le droit au transport gratuit pour les plus de 65 ans à Montréal (pétition de plus de 5000 signatures). Nous demandons instamment au gouvernement du Québec de nous doter d'une assurance médicaments universelle. Nous sommes le seul pays développé à ne pas offrir ce service à ses citoyens.

Venez vous associer à nos revendications et à nos conférences. Faites bouger la maison. Nous avons besoin de nos membres.

François Marquis

Montréal, décembre 2019

AQDR/ASTL, VERS UNE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES...

15 ans au service des aînés...



TROIS CAMPAGNES IMPORTANTES MENÉES PAR L'AQDR/ASTL

L'AQDR Ahuntsic - St-Laurent combat avec acharnement en faveur de la défense des droits collectifs des personnes âgées. À titre d'exemple, il est utile de mentionner la lutte mémorable contre la fermeture sauvage de la **Résidence Monaco** dans l'arrondissement de St-Laurent. En 2011, un groupe de 125 locataires, dont l'âge moyen était de 84 ans, avaient été évincés, arbitrairement et sans préavis, de leur logement. En compagnie de la députée de Crémazie, madame Lisette Lapointe, porte-parole du PQ pour les aînés, j'avais visité les résidents affectés par la fermeture.

Les propriétaires ayant maintenu leur décision, l'AQDR a déposé des recours devant la Commission de droits de la personne, de la Régie du logement et de la Cour supérieure. Finalement, le dossier a été réglé à l'amiable, suite au versement d'un certain montant aux locataires. Ce qui est plus important c'est que ce cas a donné lieu à une modification du Code civil, en 2016, afin de protéger les droits des locataires âgés de 70 ans et plus.

D'autre part, au cours de mes 15 ans de militantisme pour la cause des aînés, j'ai constaté que les deux préoccupations majeures ressenties par ce secteur de la population sont les revenus et la santé

Dans ce contexte, la première campagne importante menée par l'AQDR Ahuntsic - St-Laurent a trait à **l'amélioration des régimes publics de pension**. Il faut dire que le Canada se trouve parmi les pays moins généreux dans ce domaine par rapport aux autres nations de l'OCDE. J'avais été député fédéral de 1993 à 1997 et avec le Bloc québécois nous avons demandé et fait pression auprès du gouvernement pour qu'il accorde automatiquement aux personnes âgées de 65 ans le supplément de revenu garanti dont sont bénéficiaires les aînés les plus pauvres. Plus de 40,000 Québécois ne réclamaient pas ce revenu bénéfice, faute d'information.

Au sein de l'AQDR - ASTL nous avons entamé une campagne de pétitions, pas seulement dans ce domaine, mais aussi pour améliorer la pension de sécurité de la vieillesse. Des centaines de pétitions ont été déposées par l'entremise de la députée d'Ahuntsic à l'époque, madame Maria Mourani. Certaines améliorations ont été apportées à ces régimes. Nous attendons maintenant l'augmentation de 10% de la pension de vieillesse promise par le premier ministre du Canada Justin Trudeau.

De plus, avec la FTQ, nous avons exigé la hausse des prestations de la Régie des rentes du Québec. Mais il reste beaucoup de travail à faire pour que les aînés jouissent d'une pension digne.

La deuxième campagne, très importante pour la population âgée, aborde la demande d'un **régime public et universel d'assurance médicaments**, campagne lancée

par la FTQ, la CSN et la CSQ. Des centaines d'aînés ont signé notre pétition. Des représentants de la FTQ sont venus parler de ce sujet lors de nos assemblées.

Il faut mentionner que le Canada est le seul pays de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) dont le système public de santé ne comprend aucune couverture universelle pour les médicaments d'ordonnance. En 1997, un régime hybride public-privé entrainé en vigueur au Québec, qui aujourd'hui ne répond plus aux besoins de la population.

Les aînés savent que le coût des médicaments est extrêmement élevé au Québec et au Canada. L'augmentation des coûts de l'assurance médicaments privée entraîne des conséquences dramatiques pour les personnes âgées. Des milliers de Québécois ne peuvent acheter les médicaments prescrits par les médecins, faute d'argent.

Lors des récentes élections fédérales il a été question de cette revendication vitale pour les personnes âgées. À la suite d'un rapport d'un groupe d'experts, le premier ministre Justin Trudeau s'est engagé à agir dans ce domaine.

Une autre priorité de notre section AQDR, depuis 2015, est la lutte pour la **gratuité du transport en commun pour les personnes âgées** de 65 ans et plus, dans la région de Montréal. C'est dans cette ville qu'habite le plus grand nombre d'aînés au Québec, dont 44% sont nés à l'étranger. Cette ville enregistre aussi le plus haut taux de pauvreté dans ce secteur de la population.

La gratuité du transport collectif est un moyen efficace d'accroître la mobilité ainsi que de contrer la solitude, l'isolement et la pauvreté. En 2015, l'AQDR Ahuntsic - St-Laurent a lancé une pétition en ce sens, adressée à la ville de Montréal et aux autorités métropolitaines de transport. Plus de 6,000 signatures ont été recueillies. Le 26 septembre 2016, nous avons organisé une manifestation à la sortie du Métro Crémazie et en 2018 nous avons comparu devant le comité de transport de la Communauté urbaine de Montréal pour faire valoir notre revendication.

Lors de la dernière campagne électorale municipale, à notre invitation, la candidate à l'époque, madame Valérie Plante, est venue à une assemblée de l'AQDR Ahuntsic - St-Laurent. Elle s'y est engagée à mettre en vigueur cette mesure au cours de son mandat comme mairesse de Montréal. L'ancien premier Ministre du Québec, M. Philippe Couillard s'était engagé à imposer la gratuité et pour les aînés et pour les étudiants à temps plein.

Nous sommes inquiets par le retard de la mise en place de l'accès gratuit au réseau de la Société de transport de Montréal (STM). Cette mesure est déjà en vigueur sur les rives sud et nord de Montréal. Elle contribuera significativement à l'amélioration de la qualité de vie des aînés montréalais et québécois.

Osvaldo Nuñez
Vice-président de l'AQDR Ahuntsic - St-Laurent
Ex-député fédéral

Montréal, décembre 2019

PÉTITIONS

Pour la gratuité du transport en commun pour les personnes âgées de 65 ans et plus en métro et en autobus à Montréal

Montréal est la ville où habitent le plus grand nombre de personnes âgées au Québec. Il est souhaité que les personnes âgées puissent continuer à vivre le plus longtemps possible, chez elles, pour leur propre qualité de vie et pour les coûts engendrés pour la société si elles doivent quitter leur domicile. Un des enjeux importants pour que les personnes âgées continuent à être autonomes le plus longtemps possible est l'accès au transport en commun. Dans son Plan directeur, la ville de Montréal s'est engagée à faciliter les déplacements dans la ville.

Nous, soussignés, femmes et hommes âgés de Montréal, demandons donc à la Société de Transport de Montréal (STM) et à la ville de Montréal, de suivre l'exemple de plusieurs villes dans le monde et particulièrement de villes très proches géographiquement telles que Laval et Longueuil, en fournissant le transport en commun gratuitement aux personnes âgées de 65 ans et plus, (qui, en général, voyagent hors-pointe, ce qui ne nuira donc pas à la qualité du transport en commun pour les autres membres de la société)

Prénom et nom	Courriel	Code postal	Signature	Date

Pour un régime public et universel d'assurance médicaments des aînés

Attendu qu'au Québec les dépenses en médicaments prescrits sont parmi les plus élevées au monde (elles s'élevaient à plus de 8,85 milliards de dollars en 2018);

Attendu qu'une partie importante de la population québécoise a de la difficulté à se procurer ses médicaments essentiels pour des raisons financières;

Attendu que les iniquités croissantes engendrées par le régime québécois d'assurance médicaments hybrides public-privé;

Attendu que les régimes privés d'assurance médicaments coûtent en moyenne 30% de plus que le régime public;

Attendu que les honoraires payés aux pharmaciens sont sans limites dans les régimes d'assurance médicaments;

Attendu que la hausse exorbitante des coûts liée au volet médicaments des régimes d'assurance collective fait grimper les primes et met en péril la pérennité des régimes collectifs;

Attendu que de tous les pays développés dotés d'un régime universel de soins de santé, le Canada est le seul qui n'assure pas une couverture publique et universelle des médicaments d'ordonnance;

Attendu que l'accès aux médicaments fait partie intégrante du droit à la santé, tel que défini par l'Organisation mondiale de la Santé.

Nous, soussignés, demandons aux gouvernements provincial et fédéral la mise sur pied d'un régime public et universel d'assurance médicaments qui soit accessible, équitable, viable, indépendant des lobbys et des pressions politiques et constitué dans le respect des champs de compétence du Québec en matière de santé.

Prénom et nom	Courriel	Code postal	Signature	Date

HONNEUR À NOS
REPRÉSENTANTES

À l'action pour Ahuntsic-Cartierville



L'honorable **Mélanie Joly**

| Députée fédérale



514-383-3709

mjoly.liberal.ca

melanie.joly@parl.gc.ca



**Emmanuella
Lambropoulos**

Députée de Saint-Laurent
Member of Parliament

Emmanuella.Lambropoulos@parl.gc.ca

[@emlambropoulos](#)
elambropoulos.liberal.ca

750 Marcel-Laurin, suite 102 Saint-Laurent(QC) H4M 2M4, T:(514)-335-6655

15 ans au service des aînés...



M. Osvaldo Nuñez, debout à droite
M^{me} Zaida Nuñez, assise au milieu

UNE RÉCOMPENSE BIEN MÉRITÉE POUR M. OSVALDO NUÑEZ

M. Osvaldo Nuñez, vice-président et ex-président de l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent, a reçu récemment la médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

L'association Héritage Hispanique Québec a reconnu sa contribution à la communauté latino-américaine et à la société québécoise en lui décernant le Prix Fierté Latine et

en proposant son nom pour recevoir cette prestigieuse médaille notamment par le fait qu'il a été le premier député d'origine latino-américaine élu au Canada.

Quant à moi, qui suis originaire de la ville de Québec où j'ai vécu jusqu'à la fin de mon baccalauréat en Science Politique en 1968 et qui vit à Montréal depuis 1970, j'ai énormément apprécié la contribution de M. Osvaldo Nuñez à la société québécoise. J'ai rencontré M. Nuñez dans le contexte du Parlement des Sages de l'AQDR nationale en 2010; il m'a permis de faire partie de la délégation de l'AQDR St-Laurent au Parlement des Sages.

Bref, je crois que M. Nuñez est un homme visionnaire, car il lui a fallu être assez brave pour se présenter comme candidat du Bloc Québécois en 1993 et être élu à Montréal-Nord. Depuis son arrivée à l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent, M. Nuñez n'a jamais abandonné ses idéaux sociaux-démocrates, ce qui peut profiter à tous les Québécois et Québécoises, quelles que soient leurs origines.

Je suis très heureuse que la contribution de M. Nuñez à la société québécoise ait été reconnue par cette médaille. Je pense aussi que nous devons aussi rendre hommage à sa femme Zaida, avec qui il est marié depuis 53 ans : deux étudiants en droit qui se sont rencontrés à l'Université du Chili, à Santiago, et qui par la suite ont étudié ensemble à l'Université catholique de Louvain en Belgique. M^{me} Zaida Nuñez a été la présidente-fondatrice de l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent en 2004 et est encore membre du CA. Au cours de leur vie professionnelle à Montréal, M. Nuñez s'est impliqué à la FTQ et M^{me} Nuñez à la CSN. Bref, la société québécoise a bénéficié de leur expertise et dévouement.

Pour ceux et celles qui comprennent l'espagnol, je suggère la lecture de l'autobiographie de M. Nuñez intitulée : 'De Chile al Parlamento de Canada. Memorias de un exiliado' et j'espère que ce livre trouvera un éditeur pour la version française.

Hélène Robillard-Frayne
Membre du CA de l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent
Membre du CA de l'AQDR nationale
Montréal, novembre 2019



UNE LEÇON DE VIE PAR DEUX EX-PROCHES AIDANTES

Par ce bref article, je veux donner une lueur d'espoir aux proches-aidants ou proches-aidantes.

D'une part, nous savons que la problématique des proches-aidants ou proches-aidantes est devenue un enjeu très important. Dans les médias ou dans certaines activités d'associations, on mentionne que les possibilités de répit offertes à certains endroits sont insuffisantes pour respecter leur emploi à temps plein et subissent donc des pertes financières; certains s'isolent socialement; certains sont parfois si épuisés qu'ils tombent eux-mêmes malades.

Par ailleurs, dans ce contexte, ça m'a frappée d'avoir comme collègues au CA de l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent deux personnes qui ont été de proches aidantes et qui s'en sont sorties. Loin de moi l'idée de développer une nouvelle théorie à cet égard, mais j'aimerais par ces deux exemples donner une lueur d'espoir à ceux et celles aux prises avec une telle situation. Dans un cas, le mari avait un cancer, a terriblement maigri et a passé neuf mois chez lui. Le curé a dit à sa femme : 'Vous avez fait ce qu'il fallait faire'. Son mari lui a dit : 'Merci pour tout ce que tu as fait. Je t'aime. Laisse-moi partir'. Le mari est décédé en 2008. La femme, la 10^e de 13 enfants, se définit maintenant comme une jeune de 84 ans; elle est en bonne santé et vit seule dans sa maison unifamiliale. Comme elle le dit, elle suit le conseil que lui transmettait sa mère : 'Grouille, sinon tu vas rouiller'

Dans l'autre cas, au début, pour dédramatiser la situation, comme son mari aimait bien rire, la femme a décidé de faire des blagues lorsque la santé de son mari a commencé à décliner; mais elle admet que ça lui faisait mal au cœur de voir cette situation. Elle a passé quelques années à accompagner son mari à des rendez-vous médicaux à divers endroits et il n'acceptait pas sa condition physique. A un moment donné, sa condition s'est détériorée au-delà du problème cardiaque; il ne pouvait plus s'occuper de certaines tâches dont il s'occupait auparavant, dont les tâches financières.

C'est donc elle qui a pris la relève sans montrer d'état d'âme. Son CLSC local est venu à son aide (ergothérapeute, spécialiste de la mémoire...). Pour garder son mari chez elle, elle a fait installer dans leur maison un lit électrique, une chaise urinaire etc. À un moment donné, elle ne dormait plus la nuit. Autant elle est positive pour le CLSC, autant elle est négative à l'égard du CHSLD où son mari a éventuellement abouti car un médecin lui avait dit qu'il fallait placer son mari. Son mari lui a déclaré : 'Tu ne lâches jamais, j'ai beaucoup de chance de t'avoir'. Cet homme est décédé il y a quelques années.

Ces deux femmes, ex-proches aidantes, sont restées, à ce jour, actives, joyeuses et coquettes. Les deux habitent encore seules chez elles et conduisent leur voiture. Dans les deux cas, il y a une vie après avoir été une proche aidante et elles pensent encore avec émotion à la gratitude exprimée par leur mari maintenant décédé.

Hélène Robillard-Frayne
Membre du CA de l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent
Membre du CA de l'AQDR nationale

Montréal, décembre 2019

PAGE D'HISTOIRE...

JE ME SOUVIENS



L'AQDR AHUNTSIC-SAINT-LAURENT FÊTE SES 15 ANS D'ENGAGEMENT, DE LUTTES, D'ESPOIRS.

Notre section AQDR a été créée, en septembre 2004, par un petit groupe de bénévoles engagés, qui tenaient à cœur la défense collective des droits des aînés, qui ont été recrutés par Yvan Grégoire.

Quelques mois après, j'étais élue première présidente du nouvel organisme. Parmi ceux et celles qui étaient à la fondation de la section et qui restent encore membres du CA se trouvent Jeanine Roy-Nuckle, Osvaldo Nuñez et moi-même.

Le démarrage d'une association est toujours difficile, requiert beaucoup de temps, d'énergie et surtout de la persévérance et de conviction, et on les avait! Trouver des bénévoles qui voudraient s'impliquer au CA, ce n'était pas une tâche facile !!! Faute de ressources financières pour louer un local, nos domiciles sont devenus des bureaux de notre organisme. Nos réunions se tenaient au Centre Berthiaume-du-Tremblay, sur la rue Fleury. À date, six bénévoles ont dirigé la section, à titre de président, dans cet ordre : Zaida Nuñez, Osvaldo Nuñez, Nelson Ojeda, Luis Millard, Samuel Luboya et François Marquis.

Notre membership s'accroît lentement, grâce notamment à la collaboration de la compagnie d'assurance La Capitale qui accordait des avantages à nos membres. Aussi grâce à nos efforts de recrutement, parmi nos amis, les membres de notre famille, dans la communauté chilienne et latino-américaine, etc. Le 17 octobre 2005 nous avons organisé notre première assemblée générale. Depuis le début nous nous avons fixé comme objectif le recrutement d'aînés issus de l'immigration, très nombreux sur notre territoire d'Ahuntsic et de St-Laurent. Dans le territoire de l'Île de Montréal, nous avons 44% de personnes âgées qui sont nées ailleurs qu'au Canada.

En 2007, nous avons obtenu une subvention du programme fédéral Nouveaux Horizons pour les Aînés dans le but de développer un projet d'information et de formation de leaders aînés issus de l'immigration. Jusqu'à présent, notre section est celle qui s'est impliquée le plus au sein des 42 sections de l'AQDR avec les aînés issus de l'immigration.

Finalement, en juin 2010, nous avons loué, à un prix modique, un bureau dans l'édifice du Centre d'appui aux communautés immigrantes.

Mon conjoint Osvaldo Nuñez était membre de son conseil d'administration. Ce partenariat avec CACI nous a permis de fonctionner normalement et de poursuivre notre

15 ans au service des aînés...

action de promotion, de formation et de défense des intérêts et des droits des personnes âgées. Nous avons commencé à publier notre bulletin « La parole des aînés ».

Oui, nous avons travaillé fort pour bâtir notre section. Aujourd'hui, nous avons 1200 membres francophones, anglophones et allophones, ce qui nous situe comme la troisième section AQDR ayant le plus grand nombre de membres au Québec.

Notre engagement et le travail remarquable de l'AQDR Ahuntsic – St-Laurent ont d'ailleurs été souligné à l'Assemblée nationale du Québec, le 26 novembre 2013, par la députée de Crémazie et ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles à l'époque, madame Diane De Courcy.

Notre section a reçu le prix Yvette-Brunet 2017 pour son travail dans le projet «Agir face à la maltraitance des personnes immigrantes âgées et isolées qui habitent à Montréal ».

Aujourd'hui, après quinze années d'existence, notre organisation est bien cimentée et respectée. Nous participons à plusieurs tables de concertation qui s'occupent de la problématique des aînés.

Si nous regardons en arrière...

L'éducation populaire a été notre champ d'action prioritaire. Nous avons organisé de nombreuses activités d'information et de formation axées sur la défense des droits collectifs des personnes de 50 ans et plus : conférences et ateliers sur des sujets très variés qui préoccupent les personnes âgées, tels que les régimes des pensions, le logement, l'accès aux soins de santé, la planification financière, les testaments, les donations avant décès, les mandats en prévision d'inaptitude, le droit de mourir dans la dignité, etc.

Une grande partie de ces activités ont été développées en partenariat avec les Bibliothèques d'Ahuntsic, Cartierville et Saint-Laurent et le Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI). Plusieurs conférences ont été données dans des résidences pour personnes âgées. Nous avons animé pendant trois ans, trois émissions radiophoniques d'information hebdomadaires à Radio Centre-Ville (une émission en français et deux émissions en espagnol), ce qui nous a permis d'atteindre un grand public.

En 2017 nous avons bénéficié d'une subvention du programme Québec ami des aînés (QADA), pour 2 ans, ce que nous a permis de développer un travail de formation visant à contrer la maltraitance envers les aînés. Par ce programme, nous avons atteint plus de 700 participants de résidences pour aînés, d'associations de communautés culturelles et le public en général.

Nous avons mené des campagnes de sensibilisation et de revendication sur certains droits des aînés :

Une campagne pour l'amélioration des régimes publics de retraite au Canada et au Québec, notamment du supplément du revenu garanti. Le supplément du revenu minimum garanti n'était pas connu par tous les éventuels bénéficiaires, et beaucoup des gens qui en avaient droit, ne le recevaient pas. Nous avons demandé au gouvernement fédéral d'en informer la population et de l'accorder de façon automatique aux personnes

de 65 ans et plus. Par l'entremise de certains députés, dont M^{me}. Maria Mourani, des pétitions signées par nous ont été déposées à la Chambre des communes.

En matière de transport nous avons été très actifs pour la mise sur pied de la navette Or et pour l'installation d'un ascenseur à la station du Métro du Collège, à St-Laurent.

Nous menons, depuis 4 ans une campagne pour la gratuité du transport en commun pour les aînés, à Montréal. Cette politique est déjà en vigueur sur les rives nord et sud de Montréal. La mairesse Valérie Plante s'est engagée à satisfaire cette demande pendant son mandat. Nous allons continuer cette campagne tant que la décision ne sera prise.

Il y a un an, en concertation avec les centrales syndicales du Québec, nous avons commencé une campagne de signatures pour un régime public et universel d'assurance médicaments.

Sur le terrain politique, nous avons rencontré des maires, des députés et de candidats lors des élections fédérales, provinciales et municipales pour les sensibiliser à nos demandes pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées dans les domaines des revenus, de la santé et des services sociaux, du logement, du transport collectif, de l'environnement et de la participation sociale des citoyens aînés.

La célébration et les réalisations des 15 ans de vie de l'AQDR Ahuntsic-St-Laurent ne peuvent pas nous faire oublier que nous avons traversé des périodes critiques, faute de ressources financières. Grâce à la solidarité, nous avons pu surmonter cette période. Heureusement, le programme SACAIS (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales) vient de nous accorder une subvention de presque \$ 75.000 par année, pour trois ans, montant qui s'additionne aux cotisations de nos membres, de \$ 20.000 par année. Ces deux montants, nous permettront de renforcer notre action communautaire en bénéficiant d'une certaine stabilité.

Merci à tous nos bénévoles, surtout aux membres du conseil d'administration. Merci à des personnes remarquables comme Ivan Grégoire, Jeannine Roy-Nuckle, François Marquis, Nelson Ojeda, Hélène Robillard, Osvaldo Nuñez, Samuel Luboya, Luis Millard, Gaston Bergeron, Liette Denis, Gilles Léveillé, Amy Nalbadian, Me Hélène Guay et tant d'autres. Personnellement, je peux affirmer que nous devons être fiers du travail accompli depuis 2004. Notre bilan est très positif. Il faut poursuivre et intensifier le travail de défense collective des droits des personnes aînées.

Zaida Nuñez
Présidente fondatrice de l'AQDR Ahuntsic-Saint-Laurent)
Membre actuel du CA

Montréal, novembre 2019



LES NATIONS-UNIES ET LES DROITS HUMAINS DES AÎNÉS

Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui, à l'époque, constituaient l'Organisation des Nations-Unies ont adopté, en assemblée générale, la Déclaration universelle des droits de l'homme, à Paris. Pour commémorer son adoption, la Journée internationale des droits de l'homme est célébrée, chaque année, le 10 décembre.

Aujourd'hui, au lieu de parler de droits de l'homme on dit plutôt droits humains ou droits de la personne. L'ONU actuellement regroupe 193 États Membres et la situation a beaucoup changé. En effet, nous assistons au vieillissement rapide de la population, notamment dans les pays riches. Au Canada et au Québec ce phénomène planétaire est atténué par l'immigration de plus de 300.000 personnes par année, presque toutes des jeunes.

Selon la Déclaration universelle de 1948, tout être humain, indépendamment de sa condition sociale, a des droits inhérents à sa personne, inaliénables et sacrés. Dans ce contexte, les droits des personnes âgées sont des droits humains et les États ont l'obligation d'assurer ces droits.

Parmi les droits consacrés dans la Déclaration, nous pouvons mentionner le droit à la sécurité sociale et à un niveau de vie suffisant, notamment à l'alimentation, le logement, les soins médicaux et à la sécurité en cas de maladie, d'invalidité, de veuvage et de vieillesse. Ce document affirme, qu'en collaboration avec les organisations non gouvernementales et le secteur privé, les gouvernements devraient renforcer les systèmes de soutien et les filets de sécurité pour les personnes âgées et éliminer toutes les formes de violence et de discrimination à leur égard, en prêtant une attention particulière aux besoins des femmes âgées. Il faut éviter que les retraités sombrent dans la pauvreté.

Le vieillissement de la population devient, à l'heure actuelle, l'une des plus importantes transformations sociales du XXI^{ème} siècle. Au niveau mondial, les personnes de 65 ans et plus constituent le secteur de la population qui augmente plus rapidement que toutes les autres tranches d'âge. D'autre part, depuis les années cinquante, toutes les régions du monde ont connu une augmentation importante de l'espérance de vie ainsi qu'une baisse du taux de fécondité.

Pour se pencher sur ces questions, l'ONU a tenu plusieurs conférences sur le vieillissement dont la première a eu lieu à Vienne en 1982. Cette conférence a mis sur pied un Plan international en matière de santé, de logement, de sécurité sociale et de retraite. En 1991, l'Assemblée générale a adopté les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées, qui constituent une série de principes donnant lieu à de nouveaux droits, dans les domaines de l'indépendance, de la participation, des soins, de l'épanouissement personnel et de la dignité. L'année suivante, les États Membres ont décidé de célébrer l'Année internationale des aînés et, par la suite, la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre. Il faut mentionner que l'AQDR Ahuntsic - St-Laurent se trouve parmi les premières organisations québécoises/ à souligner cette date.

Par la suite, les actions de l'ONU se sont poursuivies en faveur des personnes âgées, préconisant la mise sur pied de politiques et des pratiques pour faire en sorte que toutes les personnes âgées puissent vieillir dans la sécurité et la dignité et participer dans la société en tant que citoyens disposant de tous les droits.

Le continent américain est devenu, le 15 juin 2015, la première région du monde à adopter une convention visant à protéger les droits des personnes âgées, sous le parrainage de l'OEA. Malheureusement, cette convention n'a pas encore été ratifiée par le Canada.

À l'AQDR et particulièrement au sein de notre section Ahuntsic - St-Laurent, nous avons défini dix droits qui couvrent l'essentiel des besoins de la population âgée au Québec: le droit à un revenu décent, à un logement convenable, à des services à domicile accessibles et de qualité, à des services sociaux et de santé publics de qualité, à une offre de transport collectif accessible et abordable, à un milieu de vie sécuritaire, à une participation sociale et citoyenne à part entière, au plein accès au marché du travail et à la conciliation travail-retraite, à l'accès à l'éducation et à la formation culturelle et, enfin, le droit à un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

Dans ce contexte, au cours des dernières années, notre section a entrepris trois campagnes - notamment par l'entremise de pétitions - qui ont concentré beaucoup de nos efforts: l'amélioration des régimes publics de retraite au Canada et au Québec, la gratuité du transport public pour les personnes de 65 ans et plus, à Montréal, et **l'exigence d'une assurance médicaments universelle.**

Oswaldo Nuñez
Vice-président de l'AQDR Ahuntsic - St-Laurent
Ex-député fédéral

Montréal, décembre 2019

L'Équipe de l'AQDR/ASTL



François Marquis, président



Osvaldo Nuñez, vice-président



Zaida Nuñez, administratrice



Hélène Robillard-Frayne, administratrice



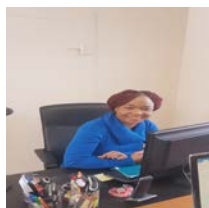
Gilles Léveillé, administrateur



Amy Nalbandian, secrétaire



Jeannine Roy-Nuckle, trésorière



Nadia Kapinga Mukendi, coordonnatrice

À Vos agendas...

Les conférences prévues pour l'hiver-printemps 2020 :

- Aide médicale à mourir
- Que faire dans le cas du décès d'un proche ?

C'est le temps de fêtes

Les plus belles fêtes sont celles qui ont lieu à l'intérieur de nous.

Tous nos vœux de bonheur !!!



Conception : Toute l'équipe de l'AQDR/ASTL
Mise en page : Nadia Kapinga Mukendi, Coordonnatrice